

Les instruments d'une nouvelle régulation économique



L'évolution de la réflexion sur la régulation économique

Elle a environ 2500 ans.....

- Aristote accepte les principes de l'économie marchande et la monnaie mais en dénonce les excès (justice distributive (les besoins)/ justice commutative (les apports))
- St Thomas d'Aquin évoque « le juste prix »
- A.Smith est le célèbre inventeur de la « main invisible » qui fait coïncider les actions individuelles et l'intérêt de tous
- J.M.Keynes insiste sur la nécessité de l'intervention de l'état pour obtenir un équilibre de plein emploi.
- Le concept de rareté est battu en brèche par les TIC, les externalités négatives dépassent parfois les effets positifs de la production, la connaissance, vecteur principal du développement, est une « marchandise fictive », le prix n'apparaît plus comme l'outil efficace de régulation des échanges...
- Il apparaît qu'il faut désormais différencier **l'économie** caractérisée par l'échange monétaire de **l'économique** qui concerne la valorisation des ressources.

La grande déformation de l'entreprise par la pression financière

- Les actionnaires sont-ils propriétaires de l'entreprise dont ils détiennent les actions ?
 - Répondre positivement, c'est oublier que la société a une personnalité propre, indépendante de celle de ses actionnaires. L'entreprise est un corps organique où des libertés se conjoignent en se subordonnant à une autorité commune au service d'un projet
- La crise actuelle s'explique largement par la domination du court terme sur le comportement de l'ensemble des acteurs
- La financiarisation de l'économie impose à l'économie réelle une gestion à court terme

Vers une régulation plus démocratique

- L'analyse d'A.Smith est une approche dite « d'individualisme méthodologique » qui se rapproche de la conception antique d'une économie « domestique » (oikos nomos), elle a une dimension micro économique
- Celle de Keynes met en exergue le rôle positif ou négatif des institutions (état...) sur le fonctionnement du système économique, l'économie devient « politique », elle a une dimension macro économique
- Cette opposition est réductrice, car les actions individuelles ont un impact macro économique. L'intérêt collectif peut être représenté non pas par l'état, mais par la participation active des citoyens et la délibération publique.
- La prise en compte de l'autre par chacun, qu'il soit déjà né ou à naître est la source d'une nouvelle régulation qui s'appuie sur ce que le biologiste P. Kourilsky appelle l'altruisme rationnel ou « altruité ».

Un premier exemple : Rôle respectif des investisseurs particuliers et institutionnels dans l'ISR



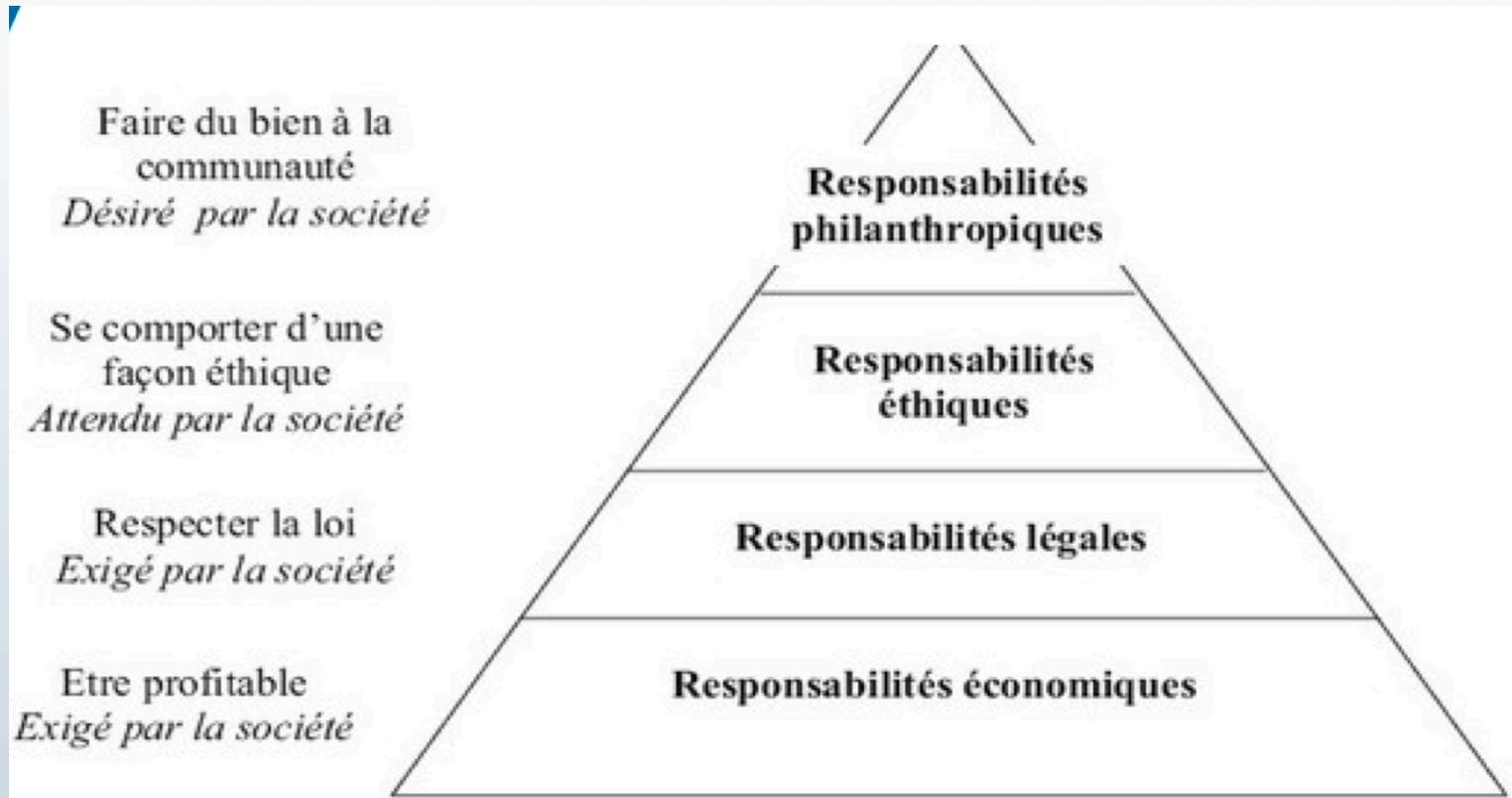
Des outils pour nourrir la réflexion sur une nouvelle régulation

- La performance sociétale de l'entreprise, Carroll 1979,
- La théorie des parties prenantes, Freeman, 1984
- La théorie de la valeur partagée, M.Porter et Kramer , 2006
- L'économie positive

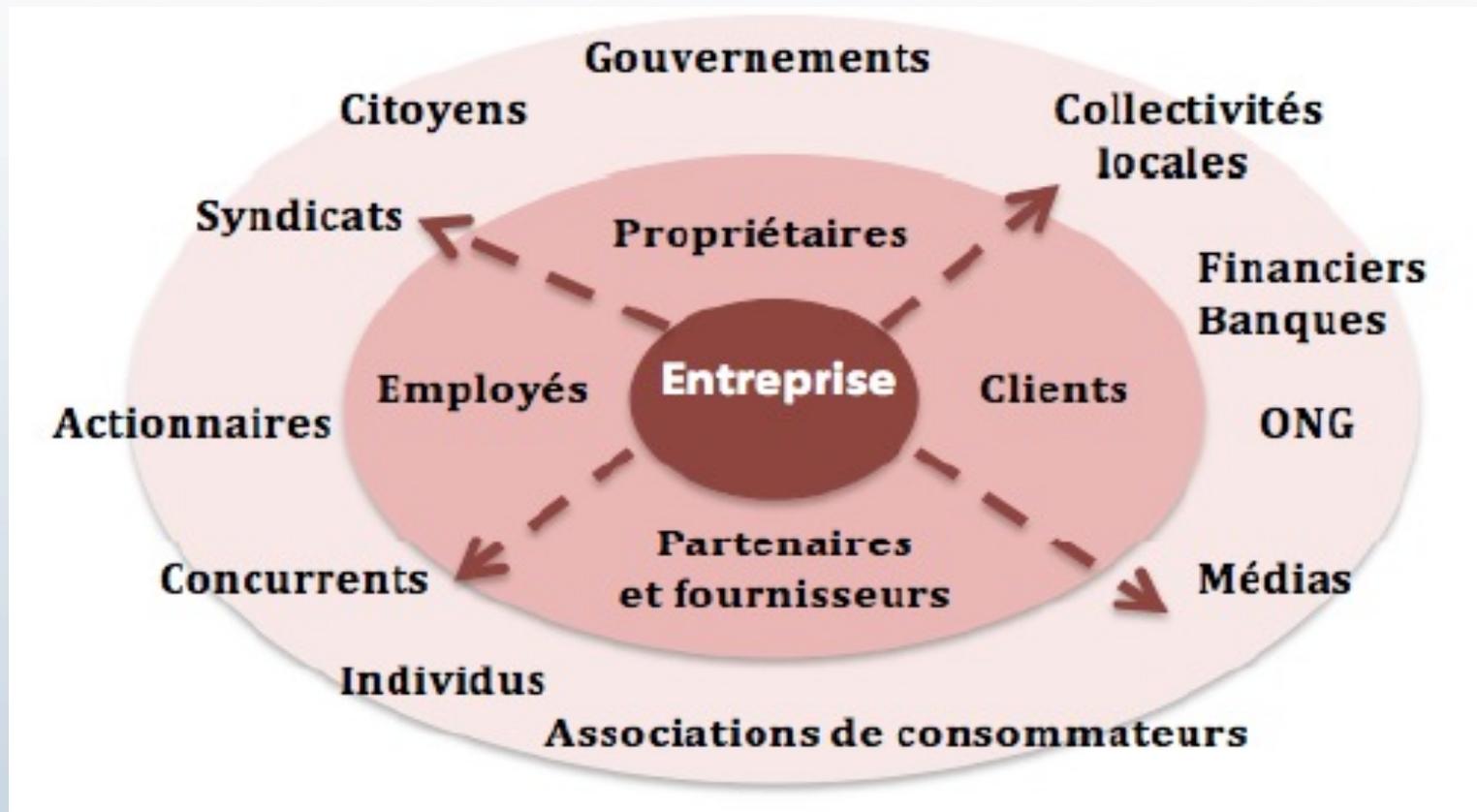
La performance sociétale de l'entreprise :

l'élargissement des responsabilités

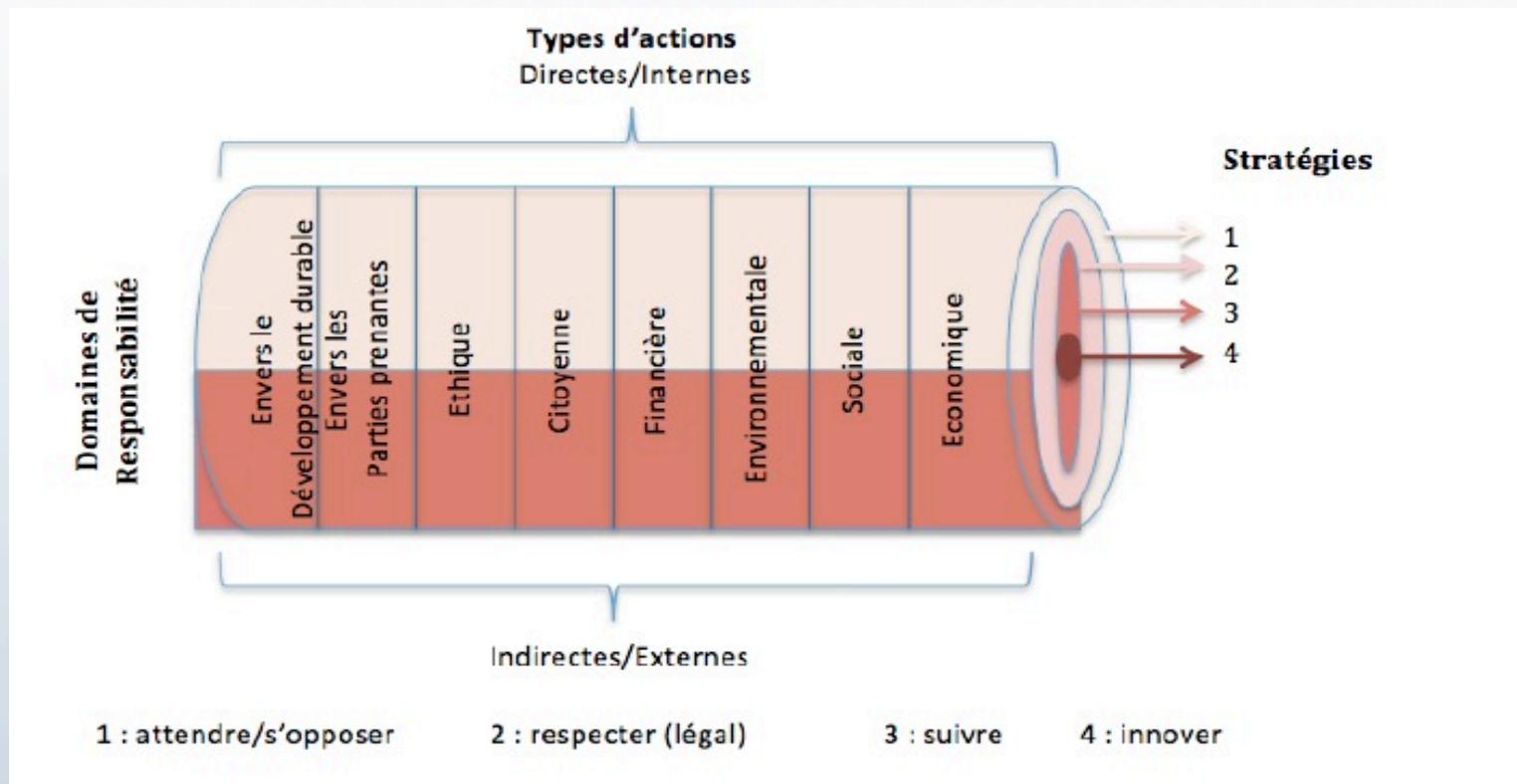
Caroll, 1979 et 1991

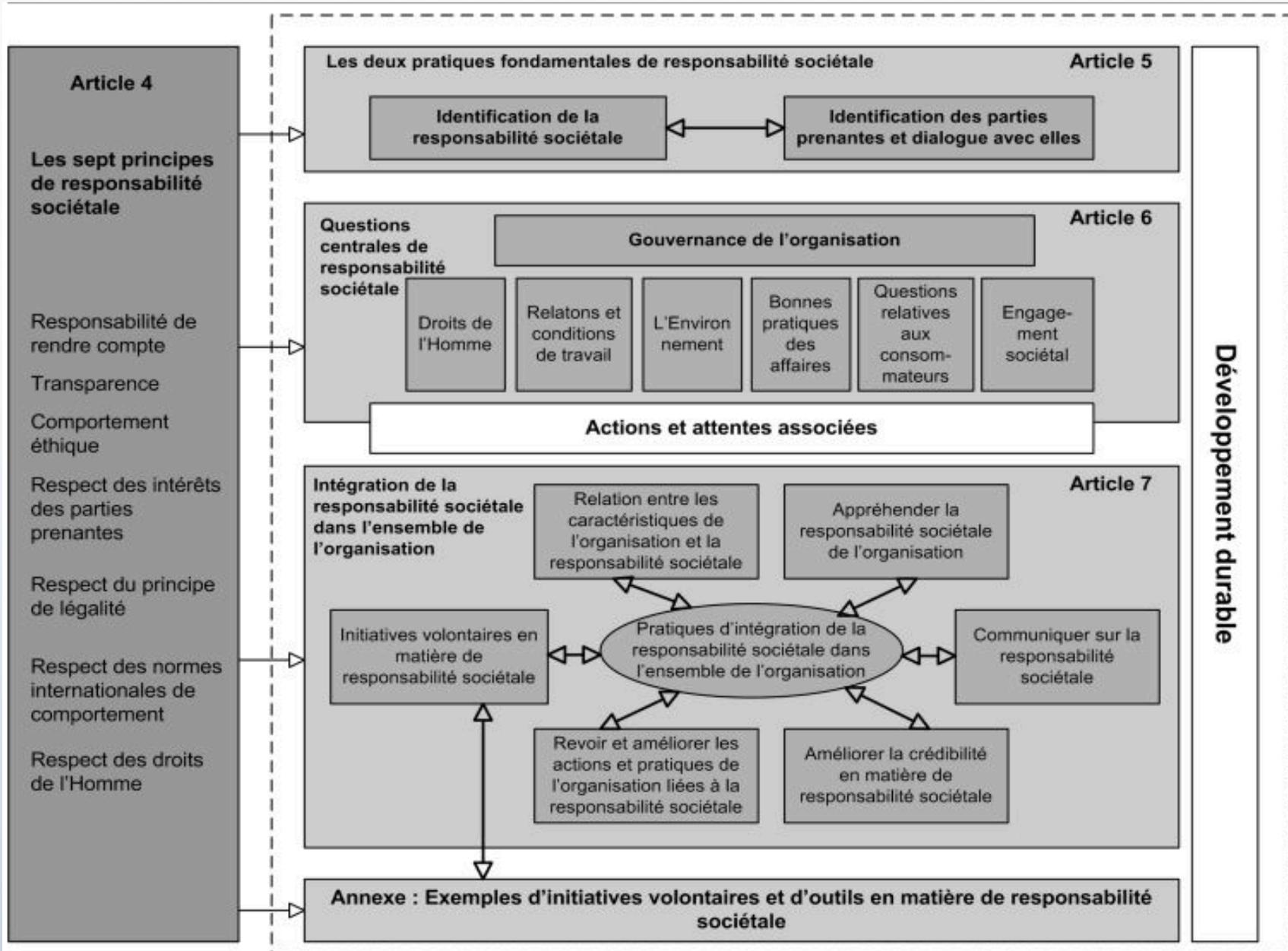


La théorie des parties prenantes : un regard nouveau sur la régulation économique et financière



Qui conduit à une approche multidimensionnelle de la RSE





et invite à redéfinir la valeur

- Quand le profit est évalué pour l'ensemble des parties prenantes, il devient « **valeur partagée** »
- Ce concept (**shared value**) est développé par des économistes américains de renom (M.Porter)
- Il conduit à revisiter la chaîne de valeur du processus productif pour y traiter autrement des points de faiblesse sociétale (approvisionnement, pénibilité du travail, relations avec les sous traitants, relations de proximité sur les lieux de production)....
- Non seulement l'entreprise en bénéficie, mais toutes les parties prenantes aussi. La valeur est partagée mais aussi augmentée....

Le concept de valeur partagée et ses effets potentiels

	Activités	Impacts sur la société (non exhaustifs)
Activités de support	Infrastructure	Pratique de reporting financier, pratique de gouvernement, transparence, utilisation du lobbying
	Ressources humaines	Éducation et formation professionnelle, conditions de sécurité au travail, diversité et discrimination, soin de santé et autres bénéfices, politiques de compensation, politique de mise à pied
	R&D	Relations avec les universités, éthique de recherche, sûreté des produits, conservation des matières premières, recyclage
	Approvisionnement	Fournitures et pratiques de la chaîne d'approvisionnement, utilisation d'un input particulier, utilisation des ressources naturelles
Activités primaires	Logistique interne	Impacts du transport
	Production	Émissions et gaspillage, impacts écologiques, usage de l'eau et de l'énergie, sécurité des travailleurs, matériels dangereux
	Logistique externe	Emballage et impacts du transport
	Marketing et vente	Marketing et publicité, politique de prix, information client, respect de la vie privée
	Services après vente	Élimination des produits périmés, manipulation des consommables, vie privée des clients

Source : adapté de M.E. Porter & M.R. Kramer (2006)

Thèse Y. Le Thi, 2011

Sur la voie de l'économie positive

L'économie positive rassemble, par définition, toutes les entités qui produisent des biens ou des services, marchands ou non marchands, privés ou publics, et qui souhaitent être utiles aux générations suivantes.

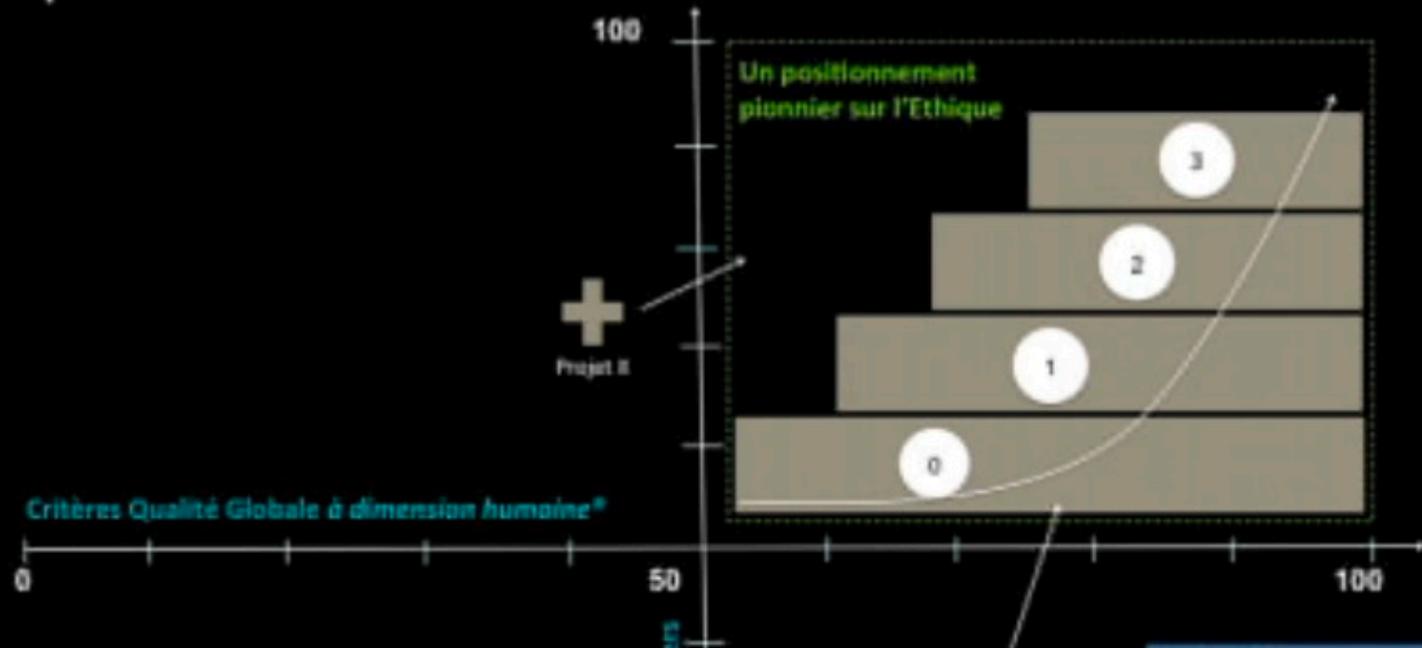
L'économie positive vise donc à réconcilier la démocratie, le marché et le long terme ; à rendre compatibles l'urgence du court terme et l'importance du long terme.

L'économie positive considère le monde comme une entité vivante, qu'il convient de protéger et de valoriser et dont l'humanité n'est qu'une des dimensions.

Rapport Attali, 2013

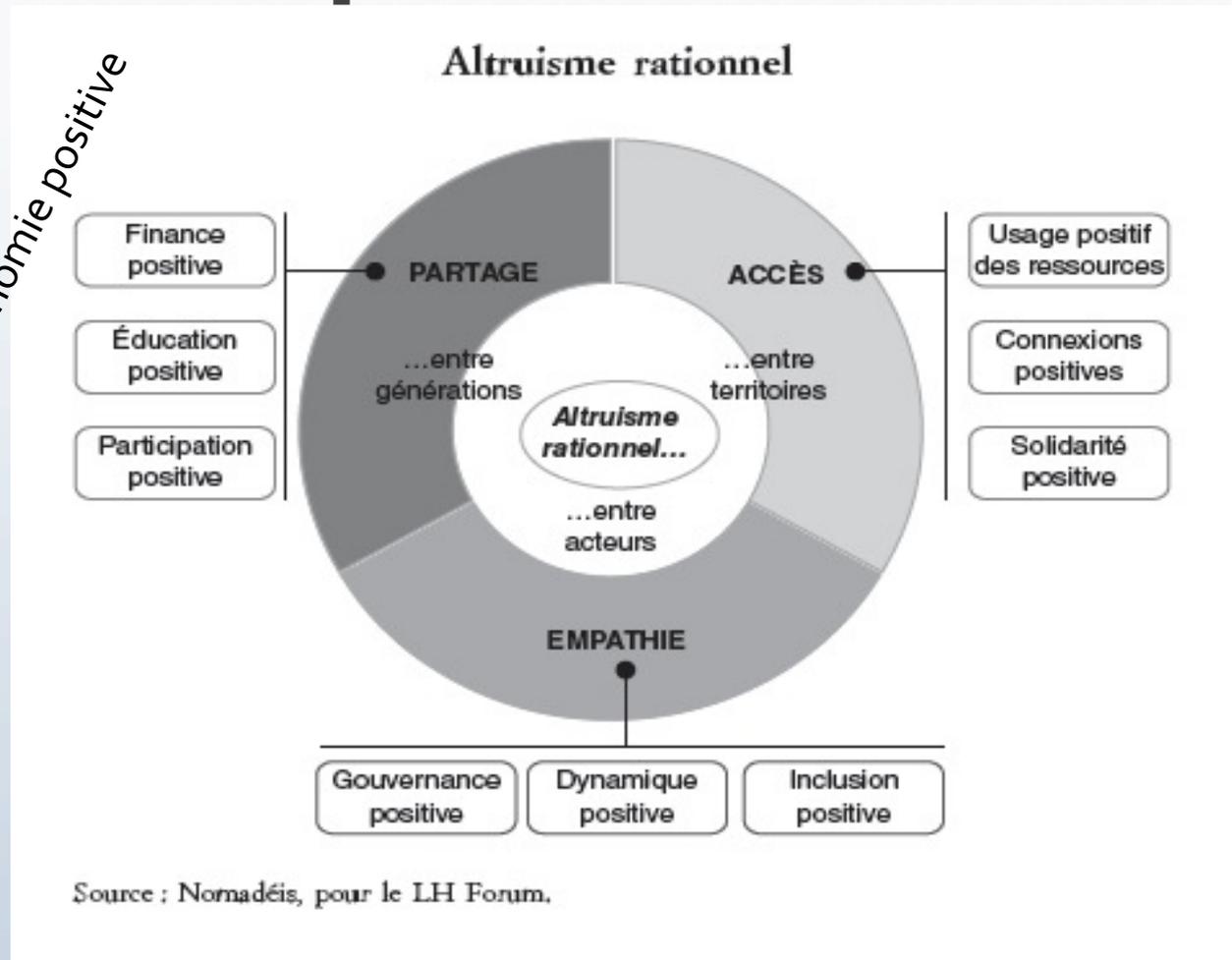
L'économie positive ne contredit pas nécessairement les exigences de rendement financier du capital

Ethique **et** rentable ?



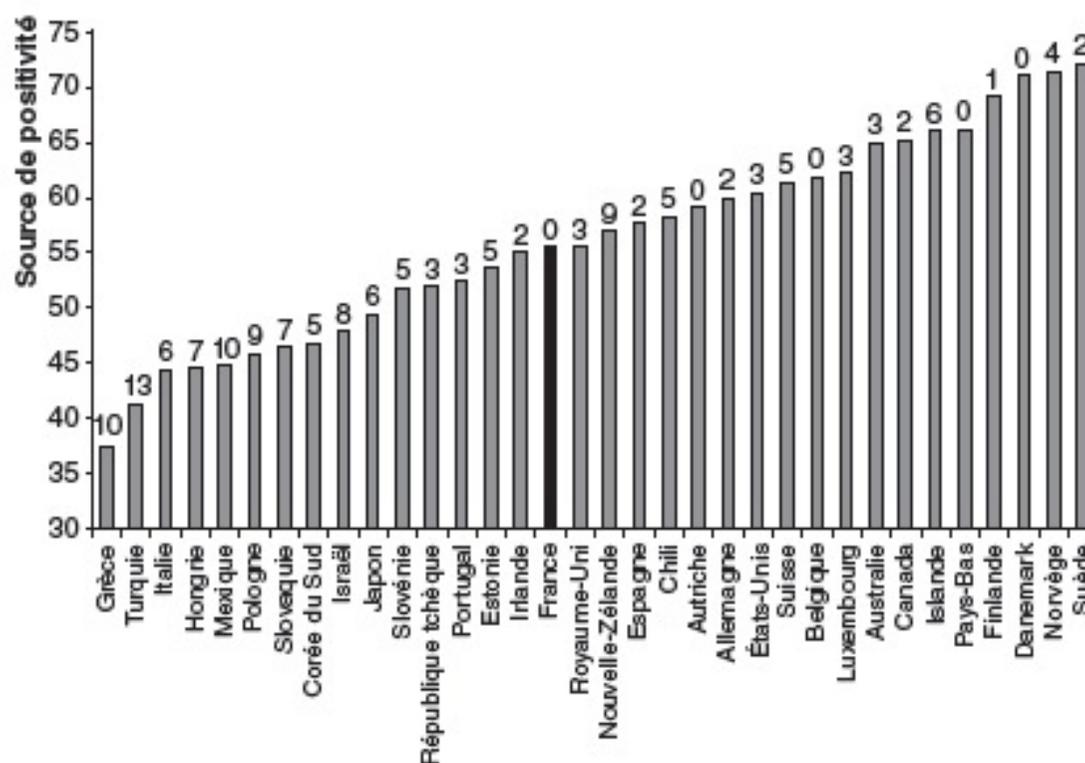
Vers un indice de positivité

Les 3 repères de l'économie positive



Il reste du chemin à parcourir....

Positivité des pays de l'OCDE



références

- [Documentation française : Rapport du groupe de travail sur l'économie positive présidé par J.Attali 9/2013](#)
- <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000625/0000.pdf>
- Françoise de Bry : « l'éthique au cœur du management », Management et avenir 6/2008
- Essid et Berland : « les indicateurs de la RSE dans les entreprises françaises, » RFG N°234 6/2013
- <http://www.pactemonial.org/liste-des-10-principes.html>
- AS Novel : La vie share, mode d'emploi, Alternatives
- http://www.novethic.fr/novethic/upload/etudes///Synthese_marche_ISR_2012.pdf
- <http://www.afnor.org/profils/centre-d-interet/rse-iso-26000/la-norme-iso-26000-en-quelques-mots#p18145>
- <http://www.labellucie.com/presentation/lucie-en-2-mots>
- En images : http://www.dailymotion.com/video/xnxz1m_inside-job-part-1_news

Merci de votre
attention

